
ICANN73 | Forum virtuel de la communauté – Révision du communiqué du GAC
Mardi 8 mars 2022 – 16h30 à 17h30 AST

GULTEN TEPE :

Merci de lancer l'enregistrement. Merci.

Bienvenue à la séance du GAC, de révision du communiqué à l'ICANN 73, le 22 mars à 20 h 30 UTC.

Pour des contraintes de temps, nous n'allons pas faire l'appel aujourd'hui, mais la feuille de présence des membres du GAC sera disponible en annexe au communiqué du GAC et dans les procès-verbaux.

Pour que la participation au modèle multipartite de l'ICANN soit transparente, nous vous demandons de vous connecter aux séances Zoom en utilisant votre nom complet. Vous pourriez être retiré de la séance si vous ne vous connectez pas en utilisant votre nom complet.

Si vous souhaitez poser une question ou faire un commentaire, veuillez le taper dans le chat en ajoutant au début et à la fin de votre phrase le mot < question > ou < commentaire > pour que tous les participants puissent le voir.

Le service d'interprétation simultanée pour les séances du GAC est disponible dans les langues de l'ONU plus le portugais.

Les participants peuvent sélectionner la langue dans laquelle ils souhaitent écouter ou parler en cliquant sur l'icône d'interprétation

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

située dans la barre d'outils de Zoom. Quand vous prenez la parole, dites votre nom pour les enregistrements et la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais. Veuillez parler clairement et à un rythme raisonnable, et mettre en sourdine tous vos autres dispositifs pour permettre une interprétation exacte de vos propos.

Finalement, cette séance, comme toutes les autres activités de l'ICANN, est régie par les normes de conduite requise par l'ICANN, et vous trouverez le lien pour y accéder sur le chat.

Maintenant, je cède la parole à la présidente du GAC, Manal Ismaïl.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci. Nous voilà réunis pour la révision du communiqué du GAC, à présent, pour cette dernière séance de la journée qui durera 60 minutes. Pendant cette séance, nous allons passer par le processus de rédaction du communiqué du GAC et nous allons passer en revue ce qui a déjà été rédigé. Nous allons identifier ce qui manque et nous allons décider des porteplumes pour les parties manquantes.

Commençons par regarder le communiqué que je vous vois déjà à l'écran. Comme cela a été dit au cours de la plénière d'ouverture du GAC, nous avons créé un document Google collaboratif pour pouvoir travailler à la rédaction coopérative de ce communiqué. Il se pourrait qu'à un moment ou un autre nous demandions aux membres d'envoyer leurs textes à travers le personnel de soutien, mais pour l'instant le document est ouvert. N'hésitez donc pas à y coller directement les

parties que nous avons décidées et que nous vous avons demandées – pardon – de rédiger.

Pendant la plénière d'ouverture, nous avons avancé qu'il y aurait 72 heures pour y travailler entre le moment auquel nous conclurions la rédaction du communiqué et son adoption. Il n'est pas tout à fait clair quand cela sera, parce que parfois on conclut le travail le mercredi et parfois nous avons besoin de la séance de jeudi à cet effet. On verra donc quelle sera la date à partir de laquelle nous comptons ce délai de 72 heures en fonction de ces besoins. Et puis le communiqué sera publié.

Si vous avez des questions à propos du processus, c'est le moment de les poser. Défilons un peu s'il vous plait pour avancer.

Nous avons déjà pris connaissance des instructions pour pouvoir coller le texte que vous rédigerez sur le document ; il faut que ce soit en mode suggestion afin de ne pas modifier en permanence le texte proposé par les autres. Comme cela, vous pourrez faire des propositions. Et assurez-vous d'insérer le texte au bon endroit. N'oubliez pas de vous identifier pour que l'on sache qui formule chacune des propositions. Et finalement, il faut confirmer ces recommandations ou suggestions pour être sûr que ces commentaires soient affichés.

Continuons à avancer.

Peut-être pourrions-nous, dans l'intérêt des nouveaux collègues du GAC, expliquer quelle est la structure de notre communiqué, dont une partie porte exclusivement des informations, mais il inclut également

une autre partie qui contient nos avis au Conseil d'administration de l'ICANN. En général, les informations factuelles sont complétées par le personnel de soutien. Et cela comprend par exemple un récapitulatif des réunions que nous avons assistées, ensemble avec leur ordre du jour, nos participations au panel de la communauté et autres. Les textes des groupes de travail pertinents sont censés être ajoutés dans les parties pertinentes du communiqué. D'autres sujets d'intérêt peuvent également y être ajoutés.

Donc on défile un peu.

Comme vous voyez, ici, on a l'introduction, puis les activités intercommunautaires et la participation avec le reste de la communauté, donc les échanges avec le reste de la communauté, section dans laquelle nous informons de nos échanges avec le reste des unités constitutives de la réunion. On y ajoute l'ordre du jour de chacune des réunions. C'est ce que fait le personnel de soutien. Il en est de même dans le cas des réunions intercommunautaires, donc avec le Conseil, avec les autres unités constitutives. Cela sera bien évidemment modifié en fonction des réunions qui se tiendront mercredi ou jeudi, qui n'ont pas encore eu lieu. Par exemple, demain on aura la réunion bilatérale avec le Conseil d'administration de l'ICANN. Après-demain, on se réunira avec l'ALAC, et la séance communautaire sur l'utilisation malveillante du DNS se tiendra également jeudi prochain. Nous avons prérempli tout cela pour des contraintes de temps, mais tout cela sera à revoir une fois que ces séances auront été menées.

On continue à défiler.

Le point numéro 3 est celui des questions internes, où nous informons les membres du caractère des mises à jour par rapport à la direction du GAC et aux mises à jour des différents groupes de travail.

On continue à défiler.

Cela est suivi de la partie des questions d'importance pour le GAC. Ici, nous reprenons les discussions de fond que nous avons tenues, discussions qui ne sont pas suffisamment mures pour devenir des avis du GAC au Conseil d'administration, mais dont nous avons échangé. Mais je vous assure que le Conseil d'administration lit de manière très détaillée même cette partie et en discute avec le GAC à travers le groupe d'action GAC-Conseil d'administration. Voilà donc l'importance de cette section qui fournit des informations par rapport aux considérations du GAC et aux sujets qui pourraient murir et devenir par la suite des avis du GAC au Conseil d'administration.

Voilà pourquoi il est très utile de pouvoir leur avancer cette information dès ce stade. On continue. Puis, il y a le chapitre des avis de consensus du GAC au Conseil d'administration. Et dans cette partie, nous fournissons les avis du GAC au Conseil d'administration de l'ICANN suivant nos principes opérationnels et les statuts constitutifs de l'ICANN. Sachant que le fait de ne pas suivre les avis du GAC déclenche des dispositions des statuts constitutifs à cet effet. Et le Conseil d'administration doit par la suite informer le GAC de sa décision de ne pas suivre les avis du GAC et expliquer le bienfondé de ses décisions.

Et finalement, on avance encore un peu plus. Il y a un suivi des avis précédents du GAC.

Ici, on réitère, on fait le suivi de nos avis précédents n'ayant pas été mis en œuvre. Et finalement, nous informons de notre réunion suivante.

Je vais faire une pause, et je vous demande si vous avez des questions. Autrement, nous allons lire rapidement ce qui est déjà dans cette version, nous verrons ce qu'il manque et nous désignerons des porteplumes.

Je remercie tous ceux qui ont déjà présenté leur texte et l'ont déjà ajouté au document Google partagé. Et bien sûr, je remercie également le personnel de soutien qui a commencé à remplir ce modèle-squelette du communiqué.

Le texte dit ce qui suit.

« Le communiqué du GAC à l'occasion de l'ICANN 73 a été rédigé et accordé à distance dans le cadre du forum communautaire virtuel ICANN 73.

Le communiqué a été circulé auprès du GAC immédiatement après la réunion, pour que tous les membres du GAC et observateurs aient l'occasion de le considérer avant sa publication compte tenu des circonstances particulières d'une réunion virtuelle. Aucune objection n'était soulevée pendant le délai accordé préalable à sa publication. »

Cela doit être surligné en jaune comme d'habitude. C'est à vérifier pour que l'on soit sûr que ce sera valide au moment de la publication du communiqué.

Dans le chapitre de l'introduction, le texte dit : « Le Comité consultatif gouvernemental (GAC) de la Société internet pour l'attribution des noms de domaine et des numéros (ICANN) s'est réuni à travers le mode virtuel entre les 7 et 10 mars 2022. Conformément à la résolution du Conseil d'administration de l'ICANN du 4 novembre 2021, en réponse à l'urgence sanitaire publique de préoccupation internationale que pose la pandémie mondiale de COVID-19, l'ICANN 73 a été transformée d'une réunion en personnes à San Juan (Porto Rico), à une réunion de l'ICANN de participation virtuelle exclusivement ».

Nous y ajouterons la quantité de membres du GAC ayant participé et la quantité d'observateurs également. À présent on dit XX membres du GAC et X nombre d'observateurs ont participé à la réunion.

La réunion du GAC – nous notons ici que la quantité de participants du GAC doit être comptée entre toutes les séances, alors le personnel de soutien fait un travail formidable pour s'assurer de ne pas oublier de compter des assistances. C'est un travail difficile. Comme je le disais, ils doivent compter la participation à toutes les séances. Alors si on peut les aider en nous identifiant correctement avec nos noms sur la liste des participants pour qu'ils puissent faire la distinction entre les membres du GAC et les observateurs et d'autres participants de la communauté, faisons-le.

Le paragraphe suivant dit : « La réunion du GAC s'est tenue dans le cadre du forum communautaire virtuel ICANN 73. Toutes les séances plénières du GAC et séances de groupes de travail ont été menées sous la forme de réunions ouvertes ».

Nous avons ajouté ici une autre phrase qui fait référence aux déclarations qui ont été formulées pendant la plénière d'ouverture. La phrase dit ce qui suit : « Le GAC souhaite faire allusion aux déclarations formulées par les membres du GAC dans le cadre de la séance plénière d'ouverture du GAC, à la suite de la demande de l'Ukraine, pour que le GAC se réunisse d'urgence ».

Nous avons ajouté ici le lien pour pouvoir accéder à la transcription à travers la note en bas de page.

Dans les activités intercommunautaires et participations de la communauté, nous avons le texte suivant : « Réunion avec le Conseil d'administration de l'ICANN », qui se tiendra demain matin, dans la matinée UTC, non même pas. Elle se tiendra demain matin. Et l'ordre du jour est celui qui suit. Cela sera bien évidemment peaufiné après la réunion s'il y a des modifications. « Le GAC s'est réuni avec le Conseil d'administration de l'ICANN et il a discuté des priorités du GAC pour 2022 : les suggestions du GAC pour le renforcement de la mise en œuvre des recommandations des processus d'élaboration de politiques et des révisions indépendantes, les recommandations de la révision SSR2, le cadre sur l'intérêt public mondial (GPI), les données d'enregistrement, y compris le système normalisé d'accès et de divulgation (SSAD), les accords de protection de données entre l'ICANN et les parties contractantes, et l'exactitude des données d'enregistrement ».

Le Conseil d'administration, dans ses réponses aux questions du GAC – et ses déclarations présentées au cours de la réunion sont disponibles dans la transcription de la réunion entre le GAC et le Conseil

d'administration de l'ICANN, en annexe de ce document. Comme vous verriez, nous allons également ajouter en annexe les transcriptions de cette séance, comme nous avons fait dans le cas des déclarations. Et bien entendu, cela sera disponible dès que l'on aura fini la rédaction.

Ici, la réunion avec le GAC qui aura lieu jeudi. « Le GAC s'est réuni avec les membres de l'ALAC et a débattu les processus d'intérêt public, l'acceptation universelle et les noms de domaine internationalisés, le système proposé pour l'accès et la divulgation des données d'enregistrement (SSAD) qui dépend bien entendu de la réunion ».

Maintenant, nous passons à la réunion avec la GNSO, qui a eu lieu lundi. « Les GAC se sont réunis avec les membres de la GNSO et ont débattu l'étape de conception opérationnelle SSAD, l'étape de conception opérationnelle pour les séries ultérieures, l'utilisation malveillante du DNS, l'EPDP pour les droits curatifs de protection des OIG, l'exactitude des données d'enregistrement et les génériques fermés ».

La réunion d'aujourd'hui avec la ccNSO. Je crois qu'en anglais *supporting organization* au lieu de *support organization*. « Le GAC s'est réuni avec les membres de la ccNSO et a discuté du ccPDP3 sur la mise à jour des mécanismes de révision pour le GAC, le ccPDP4 sur la mise à jour des IDN du GAC, et les activités de la ccNSO liées à l'utilisation malveillante du DNS ».

« Pour ce qui est des discussions intercommunautaires, les membres du GAC ont participé des séances intercommunautaires programmées dans le cadre de l'ICANN 73, y compris le cadre d'intérêt public mondial

de l'ICANN et l'utilisation malveillante du DNS. » Cette séance aura lieu demain.

Nous passons maintenant aux affaires internes. Nous allons commencer avec l'adhésion au GAC. « Actuellement, il y a 79 membres des États membres du GAC et 38 organisations observatrices. Pour ce qui est de l'équipe de direction du GAC, le GAC a remercié les vice-présidents sortants Jorge Cancio de la Suisse, Jacques Rodrigue du Burkina Faso, et Pua Hunter des îles Cook de leur soutien et de leur contribution au GAC pendant leur mandat de deux ans. Pour Brumark, du NIUE, Francis Olivier Cubahro, du Burundi. Shi Yonge, de la République de Corée, Jaideep Kumar, de l'Inde, Ola Bergstrom de la Suède ».

Je ne sais pas si ceci est correct parce qu'il ne s'agit pas d'un nouveau mandat pour la présidence du GAC ; la présidence du GAC a un mandat de deux ans. De toute manière, après, on pourrait le vérifier et le modifier si cela s'avérait nécessaire. Ah ! le mandat de l'équipe. OK, bien. On parle ici de toutes les autorités, alors c'est bien. Si cela est justifié, pas de problème.

Ici on a le PSWG. Le groupe de travail du GAC sur la sécurité publique. On attend le texte. Je ne sais pas s'il y a quelqu'un qui va rédiger ce texte. Combien de temps faudra-t-il attendre pour recevoir ce texte ? Je sais que la séance vient de finir. Merci. Merci, Laureen, d'avoir confirmé sur le chat qu'elle sera en charge de la coordination de ce texte. Merci, Chris, aussi. Alors, entre Chris et Laureen, comme coprésidents du PSWG, ils vont s'en occuper. Merci beaucoup.

Nous passons maintenant au groupe de travail sur les droits de l'homme et le droit international. « Ce groupe de travail a révisé le document de proposition de la perspective du GAC sur la piste de travail de la recommandation 1.1 sur la définition de diversité, et notamment sur chacun des sept éléments de diversité identifiés dans le rapport. Le groupe de travail a pris en compte l'élément supplémentaire proposé par le GAC en ce concernant la diversité d'opinion et partagera le document avec le groupe de coordination de la communauté récemment formé, le CCG, pour une future discussion avec toute la communauté ». Merci. Merci à ce groupe de travail HRILWG d'avoir présenté le texte pour le communiqué.

Nous passons maintenant au groupe de travail sur l'évolution des principes opérationnels. « Le GAC a reçu des informations sur les activités récentes du GOPE WG, y compris son plan de travail mis à jour et le cadre mis à jour pour les directives des groupes de travail du GAC. Les membres du GAC ont fait des commentaires préliminaires sur ces directives et ils ont été invités à faire des commentaires supplémentaires. Le plan de travail pour l'exercice 2022-2023 a été adopté par le GAC. On a établi les priorités du groupe de travail. Tout d'abord, finaliser le cadre pour les directives du groupe de travail du GAC avant de commencer la révision des principes opérationnels du GAC. Le groupe de travail GOPE et ses membres se réuniront pendant la période intersessions et partageront des développements importants avec les membres du GAC avant l'ICANN 74 ». Je vais m'arrêter ici parce que ceci est utile.

Merci d'avoir envoyé le texte. Avez-vous des commentaires ? Ceci, ce n'est que des informations sur les faits accomplis. Ce sont les activités que nous avons menées pendant la semaine. Si vous n'êtes pas d'accord, vous n'avez qu'à m'interrompre.

Nous passons maintenant aux questions importantes pour le GAC. Ici, on a le cadre de l'intérêt public mondial. « Le GAC reconnaît l'importance d'incorporer les considérations de l'intérêt public mondial (le GPI) dans l'élaboration de politiques et dans la prise de décision de l'ICANN. Le GPI est d'une importance particulière pour le GAC. Il sert à considérer et à donner un avis sur les questions relatives à la politique publique dans le cadre de l'action de l'ICANN. Le GAC reçoit avec plaisir le développement d'un outil qui pourrait aider à garantir que le GPI soit inclus dans la politique de l'ICANN et que les discussions du cadre de la GPI durant l'ICANN 73 ont été un très bon premier pas vers cet objectif. Le cadre de GPI pourrait s'adapter et s'appliquer par tous les SO et AC, y compris par exemple à travers le processus de développement et de soutien aux recommandations de politiques des décisions et commentaires publics ».

« L'exigence d'inclusion établie dans l'acte constitutif devrait être incluse explicitement dans le cadre de la GPI. Le GAC prend note que l'application initiale de la GPI dans l'ODA de la SSAD semblerait être limitée. Il est important que les inquiétudes d'intérêt public soient non seulement prises en compte, mais effectivement abordées. Par exemple, une inquiétude relative à l'intérêt public identifiée pendant l'étape 2 de l'EPDP, délibération du SSAD par rapport à la classification des menaces à la sécurité, [même] des menaces à la protection du

consommateur, comme priorité 3 la plus faible. Le GAC et d'autres groupes de parties prenantes ont signalé que cette priorité faible pourrait être insuffisante pour aborder la réalité des menaces sérieuses en ligne et trop lente pour voir des données à une vitesse utile. Malgré ces inquiétudes, l'ODA a conclu que la communauté a considéré aborder les considérations d'intérêt public dans les fondements pour les recommandations du SSAD. Pour l'avenir, le GAC encouragerait une application plus exhaustive du cadre de la GPI dans l'ODA pour la nouvelle étape de conception opérationnelle pour les procédures des séries ultérieures des nouveaux gTLD. Le GAC suivra attentivement le développement de ce cadre à l'avenir ».

Je vais faire une pause ici. Je veux savoir si vous avez des commentaires à faire, et bien entendu pour respirer un tout petit peu. En général, on parle des orateurs invités. Je ne sais pas si auparavant on l'a mentionné. Je ne sais pas si ceci correspond, c'est-à-dire de les remercier du fait d'avoir participé avec nous de la réunion. Je sais que ces orateurs invités ont déjà été présents, mais je ne me souviens pas si on les avait mentionnés ou pas. Si on ajoutait une phrase ou pas. Merci, Fabien. Elle me dit qu'elle n'est pas sûre, mais bon. On fera une petite recherche pour voir comment ça va se passer. Merci, Nigel, du fait de l'avoir signalé. Il est donc important de remercier cette participation. Nous allons voir alors comment on gère la question pour les remercier, mais si auparavant on ne l'a pas fait —

Il faudrait vérifier. Merci, Fabien. Merci de vérifier comment on a fait auparavant.

Nous passons maintenant au point suivant. Le point suivant est très important pour le GAC, et ce sont les séries pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. Le texte dit ce qui suit : « Le GAC a discuté des prochaines séries de nouveaux gTLD et a reçu des informations mises à jour de la part de l'organisation ICANN sur l'état actuel du travail sur l'ODP relative à la politique à la recommandation de politiques contenue dans le rapport final du groupe de travail sur le processus d'élaboration de politiques de la GNSO lié aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. Le GAC continue à maintenir des canaux de communication ouverts avec l'organisation ICANN, à travers l'ODP, en fournissant des contributions durant les étapes de consultation avec la communauté suite à l'invitation du Conseil d'administration de l'ICANN pour un dialogue facilité entre le GAC et la GNSO dans le but d'explorer une manière d'avancer qui serait d'accord mutuel sur les génériques fermés à l'intention de répondre de manière favorable en signalant sa volonté de contribuer à ces efforts. Le GAC continuera à interagir pour trouver une solution intermédiaire liée aux candidatures de génériques fermés dans les nouveaux gTLD tout en conservant l'avis du GAC sur les génériques fermés lié à l'objectif d'intérêt public ».

Nous pouvons ajouter ici des remerciements au personnel de soutien et aux responsables de ces questions pour nous avoir donné ce texte de manière si opportune en plus de tout le travail qu'ils ont à faire en même temps.

Passons maintenant au dernier sujet d'importance pour le GAC, à savoir la mise à jour du groupe de travail sur la sécurité publique. Donc le sujet

étant la mise à jour sur le travail du groupe de travail sur la sécurité publique et l'utilisation malveillante du DNS. Le texte à présent dit : « Le GAC a discuté de la question de l'utilisation malveillante du DNS, sachant que les titulaires de noms de domaine continuent à utiliser, à des fins malveillantes, les noms de domaine divers enregistrés auprès d'un même bureau d'enregistrement et ont reconnu l'importance de s'y prendre, de s'y attaquer ». On pourrait, bien sûr, compléter un peu plus ce texte.

Velimira, allez-y.

VELIMIRA GRAU NEMIGUENTCHEVA :

Merci, Manal.

Désolée, je pense avoir levé la main de manière un peu prématurée. Je voulais vous informer qu'il y aurait un sujet supplémentaire à refléter dans ce chapitre des sujets d'importance pour le GAC, mais nous y travaillons toujours avec les autres responsables thématiques. Ce sera la question de l'exactitude. Ce texte sera prêt demain et nous travaillons à l'amélioration du libellé. Merci.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci, Velimira.

Nous allons donc ajouter le titre pour ne pas oublier d'ajouter ce texte sur l'exactitude des données d'enregistrement. Je vous remercie de vous proposer pour rédiger ce texte.

Nous manque-t-il autre chose par rapport aux sujets d'importance pour le GAC ?

Nigel envoie un commentaire sur le chat. Et d’abord Jorge qui disait Benedetta a accompli de vrais exploits. Et oui, sans doute.

Et puis Nigel qui dit oui, on pourrait ajouter plus d’informations ici ; il manque également la discussion sur le rapport de l’UE, entre autres. Oui Nigel, c’est effectivement ce que je pensais aussi. Je me demande si on ne devrait pas prévoir d’ajouter davantage de textes à propos de l’utilisation à venir du DNS.

Velimira, je suppose que c’est toujours une ancienne demande de prise de parole ?

VELIMIRA GRAU NEMIGUENTCHEVA :

Oui, désolée, Manal.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Aucun problème. Oui, Nigel, allez-y.

Royaume-Uni :

Merci. Bonsoir. J’ai deux commentaires ou trois plutôt.

D’abord, je suis d’accord avec Velimira par rapport à cet ajout sur un texte par rapport à l’exactitude d’enregistrement. C’est très important.

Quant à l’utilisation malveillante du DNS, effectivement je pense qu’il faudrait que l’on y reflète les discussions de cet après-midi, à savoir le rapport de l’Union européenne, qui nous a apporté beaucoup d’informations intéressantes. Et —

[L'interprète s'excuse : le son de Nigel ne permet pas l'interprétation].

Je pense qu'il faudrait également que l'on reflète l'exactitude des données d'enregistrement, dans le sens que nous avons discuté. Pardon, c'était une longue journée. Il faudrait parler de la mise en œuvre des nouvelles politiques pour les données d'enregistrement avec l'équipe de révision de la mise en œuvre de l'étape 1. Je sais que je ne suis pas très cohérent ici. Il est tard dans la journée, mais oui, il y a des ajouts à y apporter. On a discuté plus que ce qui apparaissait aujourd'hui. Merci.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci, Nigel.

Donc d'abord, au sujet de l'utilisation malveillante du DNS. J'ai vu que Susan, sur le chat, dit qu'elle prévoit que l'on veuille travailler avec des collègues pour proposer un texte un plus complet. Donc, les États-Unis y collaboreront. Et Laureen dit qu'elle pourrait fournir davantage de détails sur les sujets qui sont abordés et qui ont été abordés au cours de cette séance. Merci, Susan et Laureen.

Il y a également les recommandations de l'étape 1 de l'EPDP, avec le calendrier de mise en œuvre. Quelqu'un se porte volontaire pour être le porteplume de cette partie ? Nigel, je suppose que c'est une ancienne demande de prise de parole ? Dans ce cas-là, je passe directement à Chris. Chris, allez-y.

VHRIS LEWIS-EVANS : Merci, Manal. Je pourrais m'occuper de ce titre sur le calendrier de mise en œuvre des recommandations de l'étape 1 de l'EPDP, ensemble avec les autres qui sont impliquées, mais il va falloir que je m'assure d'être en conformité avec les exigences du GAC à cet effet. Donc je m'en occuperai. Merci.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci, Chris. Ce sera un grand apport.

Velimira s'occupe de l'exactitude donc, Chris du calendrier de mise en œuvre des recommandations de l'étape 1 de l'EPDP, et un travail collaboratif au sujet de l'utilisation malveillante du DNS entre Susan et Laureen, pour l'instant.

Y a-t-il d'autres sujets d'importance qu'il faudrait que l'on ajoute ? En l'absence de demande de prise de parole, je vais maintenant passer au chapitre portant sur l'avis de consensus du GAC au Conseil d'administration de l'ICANN.

Y a-t-il des points clés qu'il faudrait que l'on transmette sous la forme d'avis au Conseil d'administration ? Il serait utile d'avoir des propositions dès maintenant. Mais j'imagine qu'on pourra reprendre cette discussion demain ; je sais que la journée a été longue et intense. Cette partie, normalement, nous demande le plus de temps. Donc il serait bien de commencer dès que possible à y travailler. Je vois le commentaire de Nigel sur le chat ; il dit je pense qu'il faudra qu'on y revienne demain après la réunion avec le Conseil d'administration. Oui,

effectivement, Nigel. En vue de notre réunion bilatérale avec le Conseil d'administration, j'imagine qu'on aura une idée un peu plus claire.

Et puis, pour ce qui est du suivi des avis précédents du GAC, on n'a rien non plus. Encore une fois, normalement, je préfère ne rien ajouter ici. Mais s'il nous fallait ajouter quoi que ce soit, j'imagine, comme Nigel l'a dit, qu'on aura une idée plus claire de cela demain après la réunion avec le Conseil d'administration de l'ICANN.

Et la prochaine réunion, le texte dans ce chapitre lit : « Le GAC est censé se réunir dans le cadre du prochain forum de politique ICANN 74 entre le 13 et le 16 juin 2022 ». Il reste à savoir si ce sera une réunion virtuelle, hybride, en personne. On verra le moment venu.

Par rapport au communiqué, avez-vous des commentaires sur le fond, sur la rédaction ? Et je demande au personnel de soutien de nous rappeler si nous avons oublié quoi que ce soit. Merci, Fabien, de confirmer qu'il ne manque rien au moins quant à nos réunions d'aujourd'hui.

J'imagine que vous serez tous contents d'avoir quelques minutes de restituées à la fin de cette longue journée. Je vous remercie tous. Je vous remercie de tout cœur. Je sais que la journée était longue, mais je vous remercie de votre participation active et de nos échanges.

Nous allons conclure à présent nos réunions d'aujourd'hui. Nous commençons demain à 13 h UTC (9 h heure de San Juan) avec notre réunion bilatérale avec le Conseil d'administration de l'ICANN. Donc essayez d'être là à l'heure. Avant que nous commençons

officiellement, l'équipe de direction du GAC fournira les mises à jour quotidiennes pour tous ceux qui auraient manqué des séances aujourd'hui, une demi-heure avant le début de cette séance. J'espère que vous pourrez vous reposer et que vous profiterez du reste de votre journée. Merci, au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]